



Présence du HCR en 2012	
Nombre de bureaux	2
Effectifs totaux	148
Internationaux	13
Nationaux	84
JEA	1
VNU	34
Autres	16

| Aperçu |

Faits marquants

- L'afflux de réfugiés syriens en Égypte s'est accéléré en 2012. À la fin de l'année, il y avait quelque 12 800 réfugiés syriens enregistrés dans le pays.
- La réinstallation est restée la solution durable la plus viable pour beaucoup de membres des populations soudanaise et iraquienne réfugiées de longue date.
- La population du camp de Saloum, situé à la frontière égypto-libyenne, a été considérablement réduite grâce à la réinstallation.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Réfugiés et demandeurs d'asile

En 2012, les principales populations relevant de la compétence du HCR étaient : les réfugiés syriens ayant fui leur pays après 2011 et les réfugiés et demandeurs d'asile soudanais ayant fui les conflits dans les années 1980 et vivant depuis lors en Égypte.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG :

CARITAS, *Central Association for Kindergarten Supervisors League*, Conseil danois pour les réfugiés, Fédération égyptienne des scouts et guides, *Mahmoud Hospital Society*, *Refuge Egypt*, *Refugee Ministry of St. Andrew's*, Secours islamique mondial, Services de secours catholiques, Société égyptienne du Croissant-Rouge, *Terre des Hommes*, *The Arab Council Supporting Fair Trial and Human Rights*

Autres :

OIM

Partenaires opérationnels

Organismes

gouvernementaux :

Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur

ONG :

AMERA, Institut de formation psychosociale du Caire, Tadamon

Autres :

CICM, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Irish Aid*, OIM, PAM, *Refuge Point*, UNICEF, UNOPS, VNU

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Palestinienne	70 000	30	47	59
	Rép. arabe syrienne	12 800	12 800	49	44
	Soudan	12 100	12 100	38	31
	Somalie	6 300	6 300	51	22
	Iraq	5 700	5 700	50	31
	Érythrée	1 200	1 200	51	18
	Éthiopie	900	900	60	15
	Pays divers	900	900	43	25
Demandeurs d'asile	Soudan	10 700	10 700	45	40
	Éthiopie	1 300	1 300	80	9
	Somalie	1 200	1 200	57	33
	Iraq	1 100	1 100	48	36
	Érythrée	1,100	1 100	66	19
	Pays divers	1 650	1,650	44	24
Apatrides	Apatrides	60	60	-	-
Total		127 010	57 040		

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Processus de protection et documents adéquats

- En 2012, le HCR a veillé à ce que les normes internationales de protection soient respectées pour toutes les personnes relevant de sa compétence, en assurant l'enregistrement, la délivrance de documents, la détermination du statut de réfugié et l'identification des personnes qui avaient des besoins particuliers, et en répondant aux problèmes posés par les mouvements irréguliers.

Besoins de base et services essentiels

- Lors de la prise en charge des besoins essentiels, le HCR a accordé la priorité au renforcement de l'accès aux soins médicaux et à l'éducation, notamment en subventionnant l'enseignement primaire et les soins d'urgence.

Solutions durables

- Le HCR a facilité le rapatriement librement consenti, sûr et digne de personnes relevant de sa compétence, notamment de Soudanais, de Soudanais du Sud et d'Iraqiens.
- La réinstallation a, comme les années précédentes, été utilisée pour répondre à des besoins de protection particuliers et à d'autres besoins qui ne pouvaient être pris en charge en Égypte, en étroite coopération avec les pays de réinstallation.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Un appui individuel et familial a été offert aux personnes qui avaient des besoins particuliers, comme les victimes de violences sexuelles et sexistes et les enfants non accompagnés et/ou séparés.

Autonomisation et autogestion communautaires

- L'accent a été mis sur le renforcement de la participation communautaire et des partenariats pour la protection et

les solutions durables. Des activités de sensibilisation et de communication communautaire ont été entreprises, notamment en appuyant des travailleurs psychosociaux, en formant des partenaires et en renforçant leurs capacités, et en menant des campagnes de sensibilisation dans les médias.

Évaluation des résultats

Dans le cadre de ses activités régulières de communication avec la collectivité, l'équipe multifonctionnelle du HCR en poste au Caire a régulièrement organisé des réunions communautaires avec des réfugiés et d'autres personnes relevant de sa compétence ayant des profils (âge, sexe, nationalité) différents. Des séances d'information spéciales, organisées dans certains cas avec des partenaires, ont offert aux demandeurs d'asile syriens des informations sur l'asile et les services disponibles en Égypte. À la suite de ses nombreuses réunions avec la communauté, le HCR a continuellement réajusté ses interventions de protection et d'assistance et amplifié ses campagnes d'information. L'avis des personnes relevant de sa compétence a été pris en compte dans la planification des projets pour 2013. Le HCR a maintenu sa présence à la frontière égypto-libyenne, s'occupant des réfugiés et des demandeurs d'asile accueillis au camp de Saloum. En 2012, l'Organisation a facilité le rapatriement librement consenti de quelque 500 individus en fonction des besoins, tout en soumettant des demandes de réinstallation pour quelque 1 500 individus.

Au total, quelque 460 réfugiés hébergés à Saloum ont été réinstallés en 2012. Ces réfugiés ont notamment été accueillis par les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse.

En milieu urbain, le bureau du HCR en Égypte a protégé et aidé des réfugiés et des demandeurs d'asile d'une quarantaine de nationalités différentes. Au total, près de 19 000 personnes relevant de la

compétence de l'Organisation, dont des ressortissants syriens, ont été enregistrées en 2012 dans des zones urbaines. Quelque 56 000 réfugiés et demandeurs d'asile (environ 26 000 réfugiés et 30 000 demandeurs d'asile) au total ont reçu l'aide du HCR en Égypte. Environ 35 pour cent de la population était âgée de moins de 18 ans. Le nombre de demandeurs d'asile syriens inscrits auprès du HCR a également connu une forte augmentation en 2012, plus de 13 000 individus étant enregistrés par des équipes mobiles au Caire et à Alexandrie.

Contraintes

Malgré des efforts concertés de sensibilisation des autorités égyptiennes, il faudra surmonter des obstacles importants pour optimiser l'espace de protection des personnes relevant de la compétence du HCR, notamment en ce qui concerne l'accès aux individus placés en détention qui ont peut-être besoin d'une protection internationale.

L'Organisation a enregistré quelque 170 victimes de la traite depuis janvier 2012 et leur a offert une protection et une assistance spécialisées. En coordination avec l'OIM et des partenaires d'exécution, le HCR a élaboré des procédures uniformisées

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a continué à travailler en étroite collaboration avec son principal homologue gouvernemental en Égypte, le Service chargé des réfugiés au sein du ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'avec le ministère de l'Intérieur (en particulier le Département de l'immigration et les autorités chargées de la Sécurité nationale) sur toutes les questions en rapport avec l'enregistrement, les documents et la détermination du statut de réfugié. La coopération relative à la délivrance de permis de séjour et à la détention de demandeurs d'asile a été tout aussi importante. L'Organisation a continué de discuter avec les autorités des questions en rapport avec les déplacements de personnes en situation irrégulière et l'accès aux personnes relevant de sa compétence placées en détention.

Des réunions régulières ont eu lieu avec les ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice pour débattre des activités de renforcement des capacités et les coordonner, ainsi que pour prôner des politiques attentives aux besoins de protection. Des cas individuels en matière de protection ont également été évoqués à l'occasion de ces discussions et les interventions du HCR ont empêché certaines expulsions.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les ministères de la Santé et de l'Éducation pour soutenir les réfugiés qui avaient besoin d'accéder aux services publics, notamment aux hôpitaux publics et aux écoles gérées par l'État ou les collectivités locales.

Le HCR a poursuivi sa coopération avec ses principaux partenaires, Caritas, *Refuge Egypt* et les Services de secours catholiques, et entamé des projets avec de nouveaux partenaires pour dispenser une aide juridique, fournir des logements sécurisés aux victimes de violences sexuelles et sexistes, assurer la communication avec la communauté réfugiée et offrir un accompagnement psychosocial.

sur l'identification des victimes de la traite qui ont besoin de protection internationale et sur l'assistance en leur faveur.

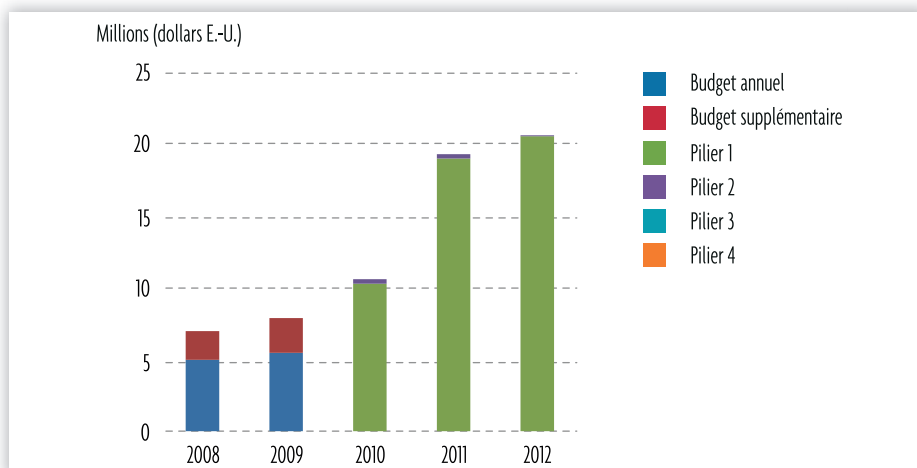
Besoins non satisfaits

- Le délai d'enregistrement des demandeurs d'asile et des autres personnes relevant de la compétence du HCR qui avaient pris contact avec le bureau a été supérieur à 12 semaines ; pour la détermination du statut, le délai d'attente a été de plus de 16 mois, ce qui a accru le nombre déjà important de dossiers en attente.
- Quelque 25 pour cent seulement des personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR ont reçu une aide financière mensuelle.
- En raison de la forte augmentation du coût du logement et du prix des produits de première nécessité, l'aide financière fournie à la population relevant de la compétence du HCR en 2012 n'a pas permis de répondre aux mêmes besoins essentiels que l'année précédente.
- L'Organisation a dû restreindre l'assistance chirurgicale aux cas urgents et n'a pu offrir qu'un soutien limité pour les soins spécialisés.

| Informations financières |

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en Égypte se sont élevés à 24,7 millions de dollars E.-U. en 2012 et les fonds mis à disposition ont permis de dépenser 20,7 millions de dollars E.-U. Certains coûts ont augmenté en raison de la nécessité de prendre des mesures pour renforcer la sécurité du personnel et des bureaux. Un appui administratif supplémentaire a été ajouté afin de faire face à l'augmentation des effectifs permanents et temporaires. Des locaux et un appui technologique ont également été fournis pour que les entretiens individuels se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité. En définissant un ordre de priorité, le HCR est parvenu à répondre aux besoins les plus pressants des personnes qui relevaient de sa compétence aux points d'entrée et à gérer une charge de travail accrue.

Dépenses en Égypte | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses en Égypte | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
BUDGET FINAL	24 594 557	68 890	24 663 447
Revenus issus des contributions ¹	8 171 488	0	8 171 488
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	12 426 760	65 446	12 492 206
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	20 598 248	65 446	20 663 694
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Accès à l'assistance juridique et recours	214 871	0	214 871
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	84 477	0	84 477
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	245 669	0	245 669
Sous-total	545 017	0	545 017
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>			
Enregistrement et établissement de profils	397 055	0	397 055
Procédures de détermination du statut	727 047	0	727 047
Sous-total	1 124 103	0	1 124 103
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	403 519	0	403 519
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	115 792	0	115 792
Protection des enfants	208 031	0	208 031
Sous-total	727 341	0	727 341
<i>Besoins de base et services essentiels</i>			
Santé	1 653 878	21 335	1 675 213
Santé procréative et services liés au HIV	402 444	0	402 444
Sécurité alimentaire	179 114	0	179 114
Eau	190 892	0	190 892
Assainissement et hygiène	351 663	0	351 663
Abris et infrastructure	1 138 788	0	1 138 788
Articles ménagers de base	5 315 793	33 924	5 349 717
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	247 794	0	247 794
Éducation	1 815 327	0	1 815 327
Sous-total	11 295 692	55 259	11 350 951
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Mobilisation communautaire	433 711	0	433 711
Autosuffisance et moyens d'existence	281 462	0	281 462
Sous-total	715 174	0	715 174
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	429 025	0	429 025
Réinstallation	317 016	0	317 016
Sous-total	746 041	0	746 041
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	94 596	0	94 596
Gestion des opérations, coordination et appui	335 920	0	335 920
Sous-total	430 515	0	430 515
<i>Appui régional et au Siège</i>			
Conseils et appui de protection	96 308	0	96 308
Développement des capacités, des compétences et des savoirs	96 703	0	96 703
Sous-total	193 011	0	193 011
Versements aux partenaires d'exécution	4 821 354	10 187	4 831 541
Total	20 598 248	65 446	20 663 694

¹Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.